

fiches d' Économie internationale

2^e édition

Rappels de cours et exercices corrigés

Michel Dupuy



Les avantages comparatifs

DÉFINITION ET ILLUSTRATION

Le principe de l'avantage comparatif repose sur la comparaison des coûts relatifs internes (en autarcie) de deux ou plusieurs biens dans deux ou plusieurs pays. Chaque pays va alors se spécialiser dans la production de biens pour lesquels il est relativement plus efficace, c'est-à-dire pour lesquels les coûts relatifs de production sont plus faibles qu'à l'étranger. L'exemple suivant permet de comprendre le principe de l'avantage comparatif.

Le tableau ci-dessous indique les quantités de travail (nombre d'heures) nécessaires pour produire deux biens (barrique de vin, paire de chaussures) dans deux pays (Espagne et France).

	Espagne	France
Barrique de vin	9	10
Paire de chaussures	3	5

Bien que la France ne dispose pas d'avantages absolus (elle doit fournir plus de travail que l'Espagne pour produire une unité de chaque bien), on montre qu'elle a intérêt à se spécialiser et à échanger avec l'Espagne sur la base des avantages comparatifs. En effet, le coût relatif de production d'une barrique de vin est plus faible en France ($10/5 = 2$) qu'en Espagne ($9/3 = 3$) : la France doit renoncer seulement à la production de deux paires de chaussures pour produire une barrique de vin en plus, alors que l'Espagne doit renoncer à la production de trois paires de chaussures pour produire une barrique de plus. La France dispose bien d'un avantage comparatif dans la production de barriques de vins. De façon symétrique, on montre que l'Espagne dispose d'un avantage comparatif dans la production de chaussures.

I Gains à l'échange

Les gains à l'échange proviennent de la réallocation des facteurs de production consécutive à l'ouverture internationale. Une meilleure utilisation des ressources productives permet en effet d'augmenter la production domestique et mondiale, et permet d'améliorer le niveau de satisfaction des consommateurs. Dans un modèle à deux pays et deux biens, les deux pays gagnent à l'échange international dès lors que le rapport d'échange international (termes de l'échange internationaux) est strictement compris entre les prix relatifs internes avant l'ouverture (termes de l'échange autarciques). Ainsi, dans l'exemple précédent, n'importe quel rapport d'échange international (prix relatif d'une barrique de vin après l'ouverture aux échanges) compris entre 2 et 3 permet un gain pour chacun des deux pays¹. Supposons que le rapport d'échange international soit égal à 2,5. Compte tenu des avantages comparatifs définis précédemment, en échange d'une barrique de vin, qui lui coûte 10 heures de travail, la France obtient 2,5 paires de chaussures, qui lui auraient coûté 12,5 heures de travail en autarcie. La France économise donc 2,5 heures de travail qu'elle peut utiliser pour produire une plus grande quantité de barriques de vin. L'Espagne, quant à elle, obtient, en échange d'une paire de chaussures qui lui coûte trois heures de travail, 0,4 barrique de vin qui lui aurait coûté 3,6 heures de travail en autarcie. L'Espagne enregistre un gain de 0,6 heure de travail, qu'elle peut utiliser pour produire une plus grande quantité de chaussures. La France et l'Espagne gagnent donc à l'échange.

II L'origine des avantages comparatifs

Comme on vient de le voir, les différences de coûts relatifs entre pays sont à l'origine des avantages comparatifs. Pour Ricardo, les différences de coûts relatifs entre pays proviennent des différences de productivités relatives de travail, qui trouvent leur origine dans les différences de technologie entre pays. L'écart technologique entre pays est également un déterminant des avantages comparatifs pour les tenants du courant néo-technologique (Posner et Vernon). Pour la théorie néo-classique du commerce international (modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson), ce sont les différences de dotations relatives en facteurs de production (capital et travail) qui sont à l'origine des avantages comparatifs : un pays aura tendance à produire et à exporter le bien qui utilise de façon intensive le facteur dont il est relativement bien doté. Pour le courant néo-factoriel (Keesing), ce sont les différences de qualité des facteurs de production entre pays qui déterminent la spécialisation internationale.

1. Les prix relatifs internes des biens sont égaux aux coûts relatifs internes en travail puisque le prix unitaire de chaque bien est égal au coût unitaire de production (quantité de travail pour produire une unité de ce bien $\times$ le taux de salaire).

III Autres résultats établis par la théorie des avantages comparatifs

- On peut généraliser le modèle ricardien de base (deux pays et deux biens) en utilisant le concept de chaîne des avantages comparatifs. Ainsi, dans un modèle à deux pays et n biens, on peut montrer que chaque pays doit se spécialiser dans la production de biens pour lesquels la productivité relative du travail est supérieure au rapport des taux de salaires.
- L'augmentation du prix relatif d'un bien, consécutive à l'ouverture à l'échange international, entraîne une hausse de la rémunération réelle du facteur de production utilisé intensément dans la production de ce bien et une baisse de la rémunération réelle de l'autre facteur de production (théorème de Stolper-Samuelson).
- L'augmentation de la quantité d'un facteur de production, pour des prix des biens donnés, entraîne une augmentation de la production du bien qui utilise intensément ce facteur et une diminution de la production de l'autre bien (théorème de Rybczynski).
- Le libre échange des biens conduit à l'égalisation internationale des prix des facteurs de production. On en conclut que le commerce international de marchandises est un substitut parfait à l'échange international de facteurs de production.

IV Vérifications empiriques

Alors que les résultats des premières vérifications de la théorie ricardienne sont ambigus (Mac Dougall, Stern, Balassa, Kreinin), les résultats des études récentes (Golub et Hsieh, Irwin, Bernhofen et Brown) montrent que les différences de productivités relatives du travail entre pays permettent d'expliquer les échanges internationaux. Ainsi, selon Golub et Hsieh (2000), une hausse de 1 % de la productivité du travail aux États-Unis par rapport à celle au Japon provoque une hausse de 0,3 % des exportations américaines par rapport à celles du Japon.

La théorie néo-classique du commerce international a également fait l'objet de nombreuses vérifications empiriques. Après que Leontief (1953) ait mis en évidence son fameux paradoxe (les États-Unis, pays relativement bien doté en capital, exportaient des biens à forte intensité en travail), les vérifications empiriques ultérieures n'ont pas permis de valider les principaux résultats établis par HOS (Bowen et *al.*, 1987). En relâchant certaines hypothèses du modèle de base, on montre cependant que l'abondance relative de facteurs semble exercer un effet important sur la composition des échanges par produits (Feenstra, 2004).

À RETENIR

La théorie des avantages comparatifs permet d'expliquer les échanges réalisés entre pays différents et portant sur des biens différents. Ces échanges, de nature inter-branche, sont avantageux pour l'ensemble des pays participants au commerce international et vont avoir, selon la théorie néo-classique, des impacts sur la répartition intérieure des revenus.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Bernard Guillochon, Annie Kawecky et Baptiste Venet, *Économie internationale*, Dunod, 9^e édition, 2020.
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld et Marc Melitz, *Économie internationale*, Pearson, 12^e édition, 2022.

POUR S'ENTRAÎNER

1. Le tableau ci-dessous indique les quantités de travail (nombre d'heures) nécessaires pour produire deux biens (téléviseur et vélo) dans deux pays (Japon et Corée du Sud)

	Japon	Corée du Sud
Téléviseur	10	9
Vélo	8	4

On montre que :

- a. le Japon dispose d'un avantage absolu dans la production des deux biens.
 - b. la Corée du Sud dispose d'un avantage comparatif dans la production de téléviseurs.
 - c. les deux pays gagnent à l'échange international lorsque le prix relatif international d'un téléviseur est égal à 2,5.
 - d. le coût d'opportunité d'un vélo est égal à 0,8 au Japon.
2. Le tableau suivant présente les dotations en travail (heures) et en capital (dollars) dans deux pays (le pays A et le pays B)

Pays Dotations factorielles	A	B
Travail	60	25
Capital	30	10

Les deux pays produisent deux biens : des chemises, le bien à forte intensité en travail, et des ordinateurs, le bien à forte intensité en capital.

Selon la théorie néo-classique de l'échange international :

- a. Le pays A va exporter des ordinateurs.
 - b. le pays A va exporter des chemises.
 - c. il n'y aura pas d'échange entre les deux pays.
 - d. les deux pays vont importer des chemises.
3. Dans le modèle ricardien à deux pays et plusieurs biens,
- a. la spécialisation dépend du rapport des salaires des deux pays.
 - b. chaque pays se spécialise dans la production des biens pour lesquels il possède une productivité relative du travail inférieure au rapport des salaires.
 - c. chaque pays se spécialise dans la production des biens pour lesquels il possède une productivité relative du travail supérieure au rapport des salaires.
 - d. la spécialisation est indéterminée.
4. Selon la théorie néo-classique des échanges, l'échange international de produits est :
- a. un substitut parfait à l'échange international de facteurs de production.
 - b. indépendant de l'échange international de facteurs de production.
 - c. complémentaire de l'échange international de facteurs de production.
5. Selon la théorie néo-classique des échanges, la spécialisation internationale dépend :
- a. de la proximité des comportements de demande.
 - b. des dépenses en recherche-développement.
 - c. des dotations relatives en facteurs de production.
 - d. de la qualité des facteurs de production.
6. Le théorème de Stolper-Samuelson établit que l'accroissement du prix relatif d'un bien :
- a. augmente la rémunération réelle du facteur de production non intensif dans la production de ce bien et diminue la rémunération réelle de l'autre facteur.
 - b. augmente la rémunération réelle du facteur de production intensif dans la production de ce bien et diminue la rémunération réelle de l'autre facteur.
 - c. augmente la rémunération réelle des deux facteurs.
 - d. n'a aucun effet sur la rémunération réelle des facteurs de production.

7. En 1953, l'économiste W. Léontief a montré que :
- a. les exportations américaines étaient moins intensives en capital que les substituts aux importations américaines.
 - b. les exportations américaines étaient plus intensives en capital que les substituts aux importations américaines.
 - c. les exportations américaines étaient aussi intensives en capital que les substituts aux importations américaines.
8. Selon l'approche néo-technologique des échanges internationaux, la spécialisation internationale dépend directement :
- a. des innovations.
 - b. de la qualité des facteurs de production.
 - c. de la proximité des comportements de demande.
 - d. des dépenses en RD.
9. L'approche néo-factorielle de la spécialisation internationale a été développée par :
- a. Vernon.
 - b. Ricardo.
 - c. Posner.
 - d. Keesing.
 - e. Samuelson.

CORRIGÉ

1.d, 2.b, 3.a et c, 4.a, 5.c, 6.b, 7.a, 8.a et d, 9.d

La balance des paiements

DÉFINITION

La balance des paiements est un document comptable qui enregistre toutes les opérations commerciales, financières et monétaires intervenues au cours d'une période donnée (le mois, le trimestre ou l'année) entre un pays (les résidents de ce pays) et l'étranger (les non-résidents).

I Principes de construction

Chaque opération enregistrée dans la balance des paiements donne lieu à deux écritures, l'une au crédit d'un compte, l'autre au débit d'un autre compte (principe de la comptabilité en partie double). La balance des paiements est donc équilibrée (la somme des crédits est égale à la somme des débits).

On a deux règles d'enregistrement :

- **La règle basée sur la distinction entre les opérations autonomes et les opérations induites.**

Les opérations autonomes (le caractère autonome renvoie à la nature économique de l'opération : bien, service, titre, etc.) qui sont à l'origine d'une entrée d'argent sont inscrites au crédit de la balance des paiements. Ainsi en est-il, par exemple, des exportations de marchandises ou encore des achats de titres domestiques par le reste du monde. Les opérations induites ou opérations de financement des opérations autonomes précédentes (financement des exportations de marchandises par crédit commercial, par exemple) sont, quant à elles, inscrites au débit de la balance des paiements. Symétriquement, les opérations autonomes qui sont à l'origine d'une sortie d'argent (importations de marchandises, achats de titres étrangers par les agents domestiques, etc.) sont inscrites en débit, alors que les opérations de financement de ces opérations autonomes sont inscrites en crédit (par exemple, le règlement d'achat de titres étrangers par chèque) ;

– **La règle basée sur le sens des variations affectant le patrimoine des résidents.**

Les opérations qui ont pour conséquence une baisse du patrimoine (réel, monétaire ou financier) des agents domestiques – c’est-à-dire une baisse des avoirs ou une augmentation des engagements – s’inscrivent en crédit (exportation de marchandises, achat de titres domestiques par les non-résidents, baisse des réserves officielles, etc.). Inversement, les opérations qui provoquent une augmentation du patrimoine des agents domestiques – c’est-à-dire une augmentation des avoirs ou une baisse des engagements des résidents – s’inscrivent en débit (importation de marchandises, augmentation des réserves officielles, achats de titres étrangers par les résidents, etc.).

II Exemples d’écritures

1. *Un négociant bordelais vend pour 20 millions de dollars de bouteilles de vin français aux États-Unis (1 USD = 0,83 €). 40 % sont réglés au comptant et en dollar, 60 % par crédit commercial accordé par le négociant.*

Il s’agit d’une exportation de marchandises. On va donc créditer pour un montant de 16,6 millions d’euros ($20 \times 0,83$) le compte marchandises (cette opération est en effet à l’origine d’une entrée d’argent [règle n° 1] et provoque une baisse du patrimoine réel des agents domestiques [règle n° 2] et on va débiter, d’une part, le compte « Numéraire et dépôts » pour un montant de 6 640 000 euros (l’exportateur dépose les dollars reçus sur un compte bancaire, d’où une hausse des avoirs en dollars de la France) et, d’autre part, le compte crédits commerciaux pour un montant de 9 960 000 euros (les avoirs de la France sous la forme de crédits commerciaux augmentent).

	Crédit	Débit
Marchandises	16 600 000	
Numéraires et dépôts		6 640 000
Crédits commerciaux		9 960 000

2. *Un investisseur institutionnel américain achète des obligations publiques françaises pour un montant de 10 millions d’euros. Le règlement a lieu au comptant et en dollars.*

Cette opération d’investissement de portefeuille portant sur des obligations donne lieu à une entrée d’argent [règle n° 1] et se traduit par une baisse du patrimoine financier des résidents [règle n° 2]. On crédite donc le poste « Titres de créance à long terme » pour un montant de 10 millions d’euros. L’opération de financement est recensée au poste « Numéraire et dépôts » que l’on débite (augmentation des avoirs de la France en dollars).

	Crédit	Débit
Titres de créances à long terme	10 000 000	
Numéraires et dépôts		10 000 000

III Les différents comptes de la balance des paiements (tableau 1)

- Le compte des transactions courantes : ce compte regroupe les opérations sur biens (marchandises et négoce), les opérations sur services (12 catégories de services dont les transports, le tourisme et les services financiers) + les revenus primaires (principalement rémunérations des salariés et revenus des investissements) + les revenus secondaires (transferts courants entre résidents et non-résidents dont les contributions au budget européen et aux organisations internationales, ainsi que les remises des travailleurs étrangers à leur famille).
- Le compte de capital : ce compte regroupe les transferts en capital (dons, remises de dettes) ainsi que les opérations sur brevets. *Attention : on n'enregistre pas dans ce compte les flux de capitaux.*
- Le compte financier : ce compte regroupe l'ensemble des mouvements de capitaux entre les résidents et les non-résidents. Il comprend les investissements directs (transactions visant à acquérir, à accroître ou à liquider un intérêt durable dans une entreprise étrangère-investissement direct de l'économie à l'étranger et investissement étranger dans l'économie). On est en présence d'un investissement direct dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise), les investissements de portefeuille (opérations sur titres effectuées par les résidents avec les non-résidents : actions en dessous du seuil de 10 %, obligations et titres du marché monétaire), les instruments financiers dérivés (primes sur les options, appels de marge sur les contrats à terme, intérêts sur les swaps), les autres investissements (crédits commerciaux – *crédits liés au financement des exportations et des importations de marchandises* –, numéraire et dépôts, prêts bancaires) et les avoirs de réserve (variations des avoirs de la banque centrale en or et en devises).

REMARQUE

Conformément au 6^e manuel du FMI (édition de 2009), les opérations non financières sont enregistrées en crédit/débit, tandis que les opérations financières sont enregistrées en avoirs/engagements. S'agissant de ces dernières opérations, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une baisse des avoirs ou des engagements. En appliquant la règle d'enregistrement des opérations basée sur le sens des variations affectant le patrimoine des résidents, on peut cependant passer d'un enregistrement en termes d'avoirs/engagements à un enregistrement en termes de crédit/débit.

Tableau 1 : Balance des paiements de la France en 2023
(version simplifiée, milliards d'euros)

	Crédit	Débit	Solde
Compte des transactions courantes	1355,9	1384	-28,1
Biens	628,6	704,8	-76,2
Services	342,1	306,6	35,5
Revenus primaires	334,7	269,8	64,9
Revenus secondaires	50,4	102,7	-52,3
Compte de capital	7,8	0,7	7,1
Compte financier	858,4	822,7	35,7
Investissements directs	39,1	67,1	-28
Investissements de portefeuille	307	168,1	138,9
Instruments financiers dérivés	344,1	327,4	16,6
Autres investissements	148,2	260	-111,8
Avoirs de réserves	20	0	20
Erreurs et omissions*			-14,7

*Le poste « erreurs et omissions » permet d'équilibrer « artificiellement » la balance des paiements.

Source : Tableau auteur, d'après Banque de France, Rapport annuel 2024

IV Les principaux soldes de la balance des paiements

Plusieurs soldes partiels peuvent être tirés de la balance des paiements :

- le solde commercial. Le solde commercial est égal à la différence entre les exportations de marchandises et les importations de marchandises. En 2023, la France a dégagé un déficit commercial de 93,8 milliards d'euros ;
- le solde des échanges de biens et services. Le solde des échanges de biens et services est égal au solde des opérations sur biens augmenté du solde des

- opérations sur les services. En 2023, la France affichait un déficit au titre des échanges de biens et services de 40,7 milliards d'euros ;
- le solde des opérations (transactions) courantes. Le solde des transactions courantes (BOC) est obtenu en effectuant la somme du solde des échanges de biens et services et du solde des revenus primaires et secondaires. En 2023, la France a enregistré un déficit courant de 28,1 milliards d'euros. Augmenté du solde du compte de capital, le solde de transactions courantes *représente la capacité ou le besoin de financement du pays*. En 2023, la France a dégagé un besoin de financement de 21 milliards d'euros ;
 - le solde du compte financier. Le solde du compte financier est égal au solde de l'ensemble des opérations enregistrées dans le compte financier. Un solde positif (respectivement négatif) signifie que le pays est importateur (respectivement exportateur) net de capitaux. En 2023, la France a été importatrice nette de capitaux pour un montant de 35,7 milliards d'euros ;
 - le solde de la balance globale. Le solde de la balance globale additionne le solde des transactions courantes, le solde du compte de capital et le solde du compte financier hors avoirs de réserves.

V À quoi sert la balance des paiements ?

À partir des soldes partiels de la balance des paiements et en mettant en relation ces soldes avec les grandeurs économiques internes, on obtient de précieuses informations sur la situation économique et financière intérieure d'un pays :

- le solde commercial et le solde des échanges de biens et services sont des indicateurs de la performance et de la compétitivité d'un pays. Les soldes commerciaux sectoriels fournissent, quant à eux, de précieuses informations sur la spécialisation du pays (identification des points forts et des points faibles) ;
- on montre que les déséquilibres externes sont toujours le reflet de déséquilibres internes : le solde des échanges de biens et services est égal à la différence entre la production domestique et l'absorption (dépense intérieure en biens et services) ; le solde des transactions courantes est égal à la différence entre l'épargne domestique et l'investissement domestique. Ainsi si un pays vit au-dessus de ses moyens (absorption supérieure à la production domestique et épargne domestique inférieure à l'investissement domestique), il dégage un besoin de financement et est donc importateur net de capitaux. Ces entrées nettes de capitaux financent ses importations nettes de biens et services. On vérifie bien (tableau 1) qu'un excédent courant va de pair avec des sorties nettes de capitaux (déficit du compte financier) et que, symétriquement, un déficit courant va de pair avec des entrées nettes de capitaux (excédent du compte financier).

Il convient cependant d'interpréter avec beaucoup de précaution les informations tirées de la balance des paiements. En premier lieu, les incertitudes liées aux mesures des échanges internationaux (importance du poste « erreurs et omissions » dans les balances des paiements des différents pays et du « trou noir » de la balance des paiements mondiale) conduisent à relativiser la pertinence et la significativité des soldes partiels. Par ailleurs, on ne peut se prononcer, à la seule lecture des soldes partiels de la balance des paiements et des identités comptables reliant ces soldes aux grandeurs économiques internes, sur la vraie signification des déséquilibres externes. Les déséquilibres externes peuvent en effet être signes de bonne santé ou de mauvaise santé... Ainsi, un pays émergent à forte croissance offre de nombreuses opportunités d'investissement, ce qui attire les capitaux étrangers. Ce pays peut alors se permettre d'accumuler des déficits courants et de s'endetter à l'étranger. Les revenus dégagés dans le futur permettront de rembourser la dette externe. On peut donc parler ici de « bons » déficits extérieurs. En revanche, les déficits externes sont « mauvais » s'ils sont le reflet d'un manque de compétitivité de l'économie et/ou d'un excès de consommation. Notons pour terminer, que les relations entre déséquilibres externes et déséquilibres internes établies via la balance des paiements sont des relations purement comptables, elles ne renseignent en rien sur les liens de causalité entre ces déséquilibres.

À RETENIR

La balance des paiements, document comptable qui enregistre toutes les opérations commerciales, financières et monétaires intervenues au cours d'une période donnée entre un pays et l'étranger, est un précieux outil d'analyse de la situation économique domestique, reposant notamment sur l'analyse des soldes partiels que l'on tire de ce document et sur la mise en relation de ces soldes partiels avec les grandeurs économiques internes. Il convient cependant d'interpréter avec beaucoup de précaution les informations tirées de la balance des paiements.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Agnès Bénassy-Quéré, *Économie monétaire internationale*, Economica, 2^e édition, 2015.
- Michel Dupuy, *Économie monétaire et financière internationale*, Ellipses, 2^e édition 2022.
- Bernard Guillochon, Annie Kawecky et Baptiste Venet, *Économie internationale*, Dunod, 9^e édition, 2020.

1. Si l'épargne domestique est supérieure à l'investissement domestique, la balance courante du pays considéré est :
 - a. équilibrée.
 - b. déficitaire.
 - c. excédentaire.
2. Si le solde du compte financier est égal à -30 et que l'épargne domestique est égale à 50, cela signifie que l'investissement domestique est égal à :
 - a. 20.
 - b. -20.
 - c. 25.
 - d. 30.
3. Le paiement de la contribution de la France au budget de l'Union européenne est enregistré dans le poste :
 - a. services.
 - b. revenus primaires.
 - c. revenus secondaires.
 - d. autres investissements.
4. Si l'épargne domestique est égale à 40 et l'investissement domestique est égal à 50, le solde des transactions courantes est égal à :
 - a. 90.
 - b. 10.
 - c. -10.
 - d. 30.
5. Parmi les propositions suivantes quelle est celle qui n'est pas correcte ?
 - a. la balance courante est toujours équilibrée.
 - b. la balance des paiements est toujours équilibrée.
 - c. la balance courante peut être déficitaire.
 - d. si la balance courante augmentée du solde du compte de capital est déficitaire, le solde du compte financier est positif (en l'absence d'erreurs et omissions).
6. La capacité/besoin de financement d'un pays est égal(e) :
 - a. à la somme des soldes des comptes des transactions courantes et de capital.
 - b. au solde des transactions courantes.
 - c. au solde du compte financier.
 - d. à la somme des soldes des comptes de capital et financier.

Exercice 1

1. À partir des opérations suivantes, établissez la balance des paiements simplifiée du France. Vous retiendrez la présentation suivante :

	Crédit	Débit	Solde
Compte des transactions courantes			
• Biens			
• Services			
• Revenus primaires			
• Revenus secondaires			
Compte financier			
• IDE			
• Investissements de portefeuille			
• Autres investissements			
• Avoirs de réserves			
Total			

- Au cours de l'été, les touristes chinois en France ont dépensé pour 160 millions de yuans. Ils ont échangé la totalité de cette somme contre des euros dans des banques françaises (1 yuan = 0,1250 euro).
 - La société Rémi Martin exporte pour 15 millions de dollars de bouteilles de Cognac aux États-Unis (1 USD = 0,80 €). Le règlement s'effectue à 60 % au comptant en dollars et 40 % par crédit commercial accordé par Rémi Martin. Le règlement au comptant se traduit par une augmentation des avoirs en devises sur des comptes bancaires pour un montant de 4 millions de dollars et par une augmentation des réserves en devises.
 - Des travailleurs étrangers résidant en France envoient 5 millions d'euros à leur famille résidant dans leur pays d'origine.
 - Une société française achète 30 % du capital d'une société slovaque pour 10 millions d'euros. Le règlement a lieu en euros.
 - Des investisseurs français ont acheté pour 25 millions d'euros de titres de la dette publique américaine. Le règlement a lieu au comptant.
 - Un grand magasin français achète pour 10 millions d'euros de pâtes italiennes et se fait accorder un crédit de 3 mois.
 - Au titre de sa contribution au budget européen, la France verse 15 millions d'euros. Le règlement a lieu au comptant et en euros.
2. Déterminez les soldes de la balance commerciale, de la balance des biens et services, de la balance des transactions courantes et du compte financier.

Exercice 2

Le tableau suivant présente la balance des paiements simplifiée de la France pour l'année 2022 (milliards d'euros) :

Exportations de marchandises	603,7	Importations de marchandises	761,4
Négoce international (crédit)	24,8	Importations de services	277,7
Exportations de services	342,8	Revenus primaires (débit)	167,3
Revenus primaires (crédit)	254,2	Revenus secondaires (débit)	97,0
Revenus secondaires (crédit)	46,8	Erreurs et omissions nettes	-14,7
Compte de capital (solde)	9,6		

- Déterminez les soldes des balances partielles suivantes : balance commerciale, balance des échanges de biens et services, balance des opérations courantes.
- La France dégage-t-elle une capacité ou un besoin de financement ? Quel est le montant de cette capacité ou de ce besoin de financement ?
- Déterminez le solde du compte financier. Interprétez ce solde.
- À partir des réponses aux questions précédentes et des éléments suivants, vous caractérisez la situation économique et financière de la France en 2022 (vous mettrez notamment en relation les déséquilibres externes et les déséquilibres internes)

CORRIGÉ

1.c, 2.a, 3.c, 4.c, 5.a, 6.a

Exercice 1

	Crédit	Débit	Solde
Compte des transactions courantes	32 000 000	30 000 000	2 000 000
Biens	12 000 000 (b)	10 000 000 (f)	
Services	20 000 000 (a)		
Revenus primaires			
Revenus secondaires		5 000 000 (c) 15 000 000 (g)	
Compte financier	65 000 000	67 000 000	-2 000 000
IDE		10 000 000 (d)	
Investissements de portefeuille		25 000 000 (e)	

	Crédit	Débit	Solde
Autres investissements	5 000 000 (c) 10 000 000 (d) 25 000 000 (e) 10 000 000 (f) 15 000 000 (g)	20 000 000 (a) 4 800 000 (b) 3 200 000 (b)	
Avoirs de réserves		4 000 000 (b)	
Total	97 000 000	97 000 000	0

1. a. Étant à l'origine d'une recette en devises, l'opération autonome s'inscrit au crédit du poste services (rubrique voyages). L'opération de financement est inscrite au débit du poste autres investissements (augmentation des avoirs en devises). Montant de la transaction en euros : $160 \times 0,1250 = 20$ millions d'euros.
- b. L'exportation est à l'origine d'une recette en devises : on crédite le poste biens (rubrique marchandises) pour un montant de $15 \times 0,80 = 12$ millions d'euros. L'opération de financement donne lieu à trois écritures :
 - on débite le poste autres investissements (rubrique crédits commerciaux et avances) pour un montant de 4,8 millions d'euros
 - on débite le poste autres investissements (rubrique numéraire et dépôts) pour un montant de 3,2 millions d'euros
 - on débite les avoirs de réserve pour un montant de 4 millions d'euros.
- c. L'opération autonome donne lieu à une sortie de capitaux. On débite alors le poste revenus secondaires (rubrique autres secteurs) et on crédite le poste autres investissements pour enregistrer l'opération de financement.
- d. Il s'agit d'un investissement direct puisque la prise de participation représente plus de 10 % du capital. On débite alors le poste IDE (l'opération autonome se traduit par une augmentation du patrimoine de la France). L'opération de financement est recensée par crédit du poste autres investissements.
- d. Cette opération d'investissement de portefeuille donne lieu à une sortie de capitaux. On débite donc le poste investissement de portefeuille. L'opération de financement est recensée au poste autres investissements.
- e. L'importation de marchandises donne lieu à une sortie de capitaux : elle est donc enregistrée au débit du poste biens. L'opération de financement est enregistrée au poste autres investissements (rubrique crédit commercial).
- f. L'opération autonome se traduit par une sortie d'argent. On débite le post revenus secondaires pour un montant de 15 millions d'euros et on crédite le poste autres investissements du même montant.

2. Solde commercial : 2 millions d'euros ; solde de la balance des biens et services : 22 millions d'euros ; solde des transactions courantes : 2 millions d'euros ; solde du compte financier : -2 millions d'euros.

Exercice 2

1. Solde commercial = exportations de marchandises – importations de marchandises = $603,7 - 761,4 = -157,7$ milliards d'euros.

Solde des échanges de biens et services = solde commercial + négoce international + exportations de services – importations de services = $-157,7 + 24,8 + 342,8 - 277,8 = -67,9$ milliards d'euros.

Solde des opérations courantes (BOC) = solde des échanges de biens et services + solde des revenus primaires + solde des revenus secondaires = $-67,9 + 86,9 - 50,2 = -31,2$ milliards d'euros.
2. Le solde de la balance des opérations courantes (BOC) augmenté du solde du compte de capital (SCK) représente la capacité/besoin de financement. En 2022, la France dégage donc un besoin de financement égal à $-31,2 + 9,6 = 21,6$ d'euros. Ce besoin de financement équivaut à 0,1 % du PIB.
3. La balance des paiements étant équilibrée, on a : $BOC + SCK + SCF + EON = 0$, où SCF représente le solde du compte financier et EON les erreurs et omissions nettes. On a donc :

$SCF = -BOC - SCK - EON = 31,2 - 9,6 + 14,7 = 36,3$ milliards d'euros. La France est donc importatrice nette de capitaux pour un montant de 36,3 milliards d'euros.
4. La France a accusé un déficit commercial de près de 160 milliards d'euros, ce qui est le signe d'une mauvaise insertion dans l'économie mondiale et/ou d'un manque de compétitivité. Ce déficit est cependant en partie compensé par un excédent des échanges de services. La balance courante est, quant à elle, déficitaire. La France dégage alors un besoin de financement qui est le reflet du déséquilibre entre épargne et investissements domestiques (le taux d'investissement domestique est supérieur au taux d'épargne domestique). Finalement, la France était en 2022 importatrice nette de capitaux pour un montant de 36,3 milliards d'euros.

Le Brexit

Lors du référendum du 23 juin 2016, les Britanniques se sont prononcés à 51,9 % en faveur du « Brexit ». Ce n'est que neuf mois plus tard, le 29 mars 2017, que la première ministre Theresa May a officiellement annoncé, conformément à l'article 50 du traité sur l'Union européenne, la demande du Royaume-Uni de sortir de l'UE. La sortie effective a eu lieu le 31 janvier 2020. Après une période de transition, le Royaume-Uni a quitté le Marché unique le 1^{er} janvier 2021. Depuis cette date, les relations entre l'UE et le Royaume-Uni sont régies par l'Accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE.

Les enjeux du « Brexit » sont complexes et multidimensionnels. On considère ici uniquement les conséquences économiques, tant pour le Royaume-Uni que pour ses partenaires. Avant d'étudier ces conséquences, il convient de rappeler les bénéfices économiques associés à l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE.

I Les effets de l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne

La suppression des barrières tarifaires et non tarifaires consécutive à l'adhésion en 1973 du Royaume-Uni à la CEE a réduit les coûts des échanges entre le Royaume-Uni et ses partenaires européens, ce qui a stimulé les échanges entre les deux parties. Avant que le Royaume-Uni ne rejoigne la CEE, les échanges avec la CEE représentaient un tiers du commerce extérieur britannique. En 2015, 42 % des exportations britanniques et 56 % des importations britanniques se faisaient avec les pays de l'UE. En se basant sur un modèle de gravité, le Centre for European Reform (2014) a estimé la contribution de l'UE, d'une part, à la création de trafic entre le Royaume-Uni et l'UE, d'autre part, au détournement de trafic entre le Royaume-Uni et le reste du monde. Les résultats obtenus sont les suivants :

- les échanges entre le Royaume-Uni et les autres pays de l'UE sont 55 % plus élevés que si le Royaume-Uni n'avait pas adhéré à l'UE. Il y a donc bien eu création interne de trafic ;
- les échanges entre le Royaume-Uni et ses 30 principaux partenaires non membres de l'UE sont 30 % plus élevés que si le Royaume-Uni n'avait pas adhéré à l'UE. L'adhésion du Royaume-Uni à l'UE n'a pas entraîné un détournement de trafic. Il y a eu au contraire une création externe de trafic.

Le Royaume-Uni a également bénéficié des effets dynamiques liés à l'intégration européenne (renforcement de la concurrence, meilleure exploitation des économies d'échelle, renforcement de la spécialisation, meilleure diffusion des innovations et incitation à innover davantage). Une étude de l'OCDE (2016) montre que depuis son adhésion à la CEE, le PIB par tête y a davantage progressé que dans les autres pays anglosaxons. Entre 1973 et 2014, le PIB par tête a été multiplié par deux au Royaume-Uni, alors qu'il n'a augmenté que de 82 % au Canada.

II Le nouveau cadre des relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'UE

L'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE va au-delà des accords de libre-échange traditionnels. Les principaux points de cet accord sont les suivants :

- absence de droits de douane et de quotas sur les échanges de marchandises. Un contrôle aux frontières, avec des déclarations d'importation et d'exportation pour les deux parties, a cependant été réinstauré,
- en contrepartie de l'accès au marché unique, le Royaume-Uni doit respecter les règles européennes en matière d'environnement, de droits sociaux, de fiscalité, de sécurité alimentaire ou encore d'aides d'État,
- le Royaume-Uni reprend progressivement possession de ses eaux territoriales en matière de pêche. Ainsi, les pêcheurs de l'UE doivent renoncer dans un premier temps à 25 % de la valeur de leurs prises dans les eaux britanniques. À partir de 2026, l'accord de partage des pêches sera renégocié,
- un Conseil de partenariat est mis en place afin de régler les litiges entre les deux parties,
- fin de la libre circulation des personnes entre le Royaume-Uni et l'UE. Les visas sont nécessaires pour les séjours de plus de 6 mois,
- le Royaume-Uni abandonne le programme Erasmus+ jugé trop coûteux,
- poursuite de la collaboration des autorités policières et judiciaires dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme.

La finance et les services financiers ne font pas partie de l'accord.

III Les conséquences économiques du « Brexit » pour le Royaume-Uni

Les études qui ont été réalisées à ce jour concluent à un effet négatif du Brexit sur l'économie britannique. Trois mécanismes ont plus particulièrement joué pour expliquer la détérioration de l'économie britannique :

exportatrices vers le Royaume-Uni a été comprise entre 8 000 et 9 000 ; l'excédent du solde des échanges de marchandises avec le Royaume-Uni s'est contracté sous l'effet de la baisse des exportations et de la hausse des importations.

À RETENIR

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a eu des répercussions importantes sur l'économie britannique. Les études réalisées à ce jour concluent à une baisse des exportations, une baisse de l'investissement et à une contraction du PIB par rapport à un scénario contrefactuel dans lequel le Royaume-Uni serait resté dans l'Union Européenne. Les pays de l'UE ont également vu leur situation se détériorer à la suite du Brexit, la France ayant été le pays le plus touché.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Louis Adjiman et Benjamin Cabot, « Les conséquences économiques du Brexit pour le Royaume-Uni », Trésor-Eco, n° 343, avril 2024.
- Cambridge Econometrics, “London’s economy after Brexit: impacts and implications”, janvier 2024.
- Cour des comptes, « La mise en œuvre du Brexit en France-Une organisation réactive, des résultats à consolider », juin 2023.
- Le Grand Continent, « Le Brexit aurait coûté 140 milliards de livres à l'économie britannique », 11 janvier 2024.

1. L'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE est entré en vigueur le :
 - a. 01/06/2019.
 - b. 01/01/2020.
 - c. 01/01/2021.
 - d. 01/01/2022.
2. L'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE prévoit :
 - a. l'instauration de droits de douane sur les échanges entre les deux pays.
 - b. l'instauration de normes communes.
 - c. la fin de la libre circulation des personnes entre le Royaume-Uni et l'UE.
 - d. des dispositions sur les services financiers.
3. Avant la sortie du Royaume-Uni de l'UE, cette dernière comprenait :
 - a. 27 pays.
 - b. 28 pays.
 - c. 25 pays.
 - d. 30 pays.
4. L'adhésion du Royaume-Uni à l'UE s'est accompagnée :
 - a. d'une création externe de trafic.
 - b. d'une création interne de trafic.
 - c. d'un détournement de trafic.
 - d. d'une baisse des échanges entre le Royaume-Uni et les autres pays membres de l'UE.
5. Le Brexit a provoqué :
 - a. une amélioration de la balance commerciale de la France avec le Royaume-Uni.
 - b. une perte d'emplois au Royaume-Uni.
 - c. une baisse du PIB du Royaume-Uni.
 - d. une augmentation de la productivité.

CORRIGÉ

1.c, 2.c, 3.b, 4.a et b, 5.b et c

Les chaînes de valeur mondiales (CVM)

DÉFINITION, MESURES ET ÉVOLUTION JUSQU'À LA CRISE DE 2007-2008

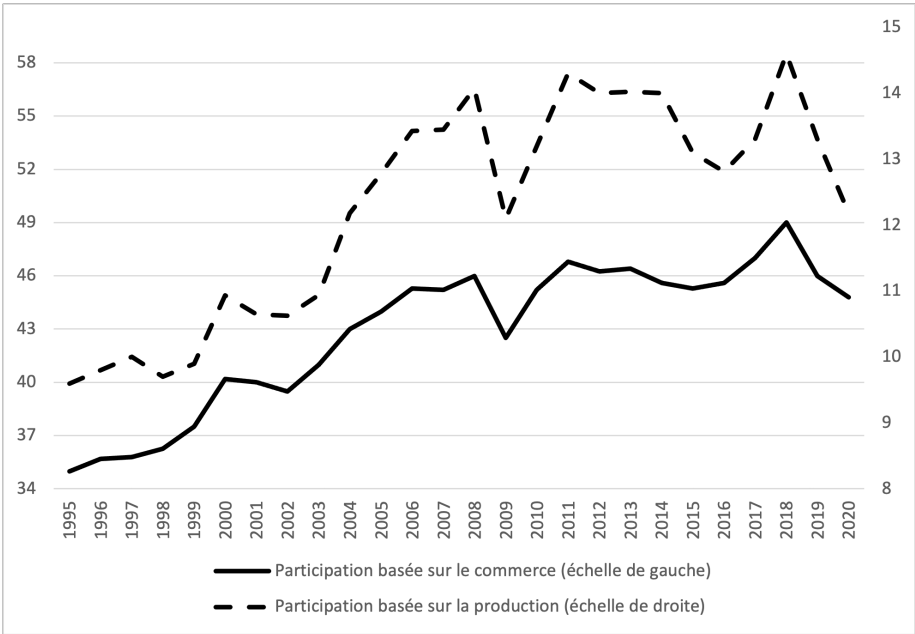
Reflète de l'interconnexion croissante de l'économie mondiale, les chaînes de valeur mondiales (CVM) sont des chaînes d'approvisionnement internationales caractérisées par la fragmentation des processus de production en un grand nombre de tâches effectuées dans différents pays. Cantonné au départ aux industries manufacturières (automobile, informatique et électronique), le phénomène de CVM concerne aujourd'hui tous les secteurs de l'économie, y compris les services.

La participation des pays aux CVM est mesurée habituellement par un indice rendant compte à la fois de l'engagement en amont et de l'engagement en aval. La participation en amont d'un pays permet de mesurer le contenu en importations de ses exportations (valeur ajoutée étrangère dans les exportations du pays) et reflète donc le degré de dépendance de ses activités exportatrices vis-à-vis des activités mondiales en amont. La participation en aval est mesurée, quant à elle, par la part des exportations d'un pays utilisées comme intrants intermédiaires dans les exportations d'autres pays (valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations des pays tiers). La participation en aval montre donc le degré d'implication d'un pays dans les activités mondiales en aval. L'indice de participation aux CVM, calculé conjointement par l'OCDE et l'OMC, est la somme des deux valeurs ajoutées précédentes, exprimée en pourcentage des exportations brutes.

Sur la base des mesures précédentes, on constate que la participation aux CVM a progressé jusqu'à la crise de 2007. Ainsi, la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations a atteint, en moyenne dans le monde, 25 % en 2007, contre 15 % dans les années 70. La part de la valeur ajoutée locale dans les exportations des pays tiers s'établissait quant à elle à près de 30 % avant la crise. La participation globale aux CVM a progressé, en moyenne, de l'ordre de 40 % entre le milieu des années 90 et 2007 (graphique 1). Cette progression concerne à la fois les pays avancés et les pays émergents et en développement, mais varie d'un pays à l'autre. Pour les pays avancés, la hausse de l'indice reflète la délocalisation des biens intermédiaires et, plus récemment, la délocalisation des services. Dans les pays émergents et en développement, la hausse de l'indice

révèle une augmentation de l'importation de composants qui sont assemblés sur place, puis réexportés. Ainsi, la Chine, « atelier du monde », s'est spécialisée dans ce type d'échange à partir du début des années 80. La part des pièces et des composants importés dans les exportations de la Chine a atteint un pic de 60 % au milieu des années 90.

**Graphique 1 : Participation aux chaînes de valeur mondiales
(monde, % du PIB et % des exportations totales)**



Participation basée sur le commerce : part des exportations dont la valeur ajoutée franchit deux fois ou plus la frontière avant la consommation finale

Participation basée sur la production : part du PIB qui se présente sous la forme d'exportation de biens intermédiaires

Source : Graphique auteur d'après données OMC (Global Value Chain Development Report 2021)

I Les facteurs explicatifs du développement des chaînes de valeur mondiales

Plusieurs éléments permettent d'expliquer l'émergence et le développement des CVM :

- réduction du coût des échanges qui a résulté principalement de la baisse du coût des transports (conteneurisation) et des progrès technologiques (services de télécommunication moins onéreux, utilisation de logiciels de gestion de l'information de plus en plus puissants, etc.);
- libéralisation multilatérale et régionale du commerce qui s'est traduite par une réduction des obstacles aux échanges, notamment des droits de douane;
- création de zones franches d'exportation. Ces zones franches réaliseraient près de la moitié des exportations chinoises et 40 % des exportations mexicaines;
- volonté d'exploiter les avantages comparatifs (différences de prix des facteurs de production, de qualification) en se spécialisant dans des activités et tâches données, plutôt que dans des biens intermédiaires et finals;
- accès facilité des entreprises aux marchés étrangers grâce à la création et au développement de filiales.

II Les effets du développement des chaînes de valeur mondiales

Les effets potentiels et réels du développement des CVM sont nombreux et variés.

L'intégration aux CVM existantes peut accélérer et favoriser le développement. Il est en effet aujourd'hui plus facile et plus efficace de se spécialiser dans des activités et des tâches données au sein des CVM existantes que de créer des chaînes de valeur complètes. Pour tirer pleinement profit de leur participation aux CVM, les pays émergents et en développement doivent cependant mettre en œuvre des mesures d'accompagnement : politiques d'ouverture aux échanges, politiques favorisant la montée en gamme (mesures en faveur de la R-D, par exemple), renforcement du système judiciaire, etc. Selon une étude de la CNUCED (2013), les pays qui participent le plus aux CVM et qui font de la montée en gamme connaissent des taux de croissance plus élevés (cf. tableau 1).

**Tableau 1 : Taux de croissance médian du PIB par habitant
en fonction de l'évolution de la participation aux CVM
et de la valeur ajoutée nationale créée (%), 1990-2010**

Taux de croissance de la participation aux CVM	Élevé	2,20	3,40
	Faible	0,70	1,20
		Faible	Élevé
	Augmentation de la part de la valeur ajoutée nationale dans les exportations		

Source : Tableau auteur d'après le Rapport sur le commerce mondial, OMC, 2014

La participation aux CVM exerce un effet favorable sur la croissance, notamment grâce à l'amélioration de la productivité due à l'accès à des intrants intermédiaires moins chers ou de meilleure qualité et aux transferts de technologie et de connaissances par le biais des importations et des IDE. Le développement des CVM s'est également traduit par une baisse de la part du travail dans le revenu (augmentation de l'intensité capitaliste), aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement, et aurait contribué à modifier la demande de qualifications (augmentation de la main d'œuvre très qualifiée et faiblement qualifiée au détriment de la main d'œuvre moyennement qualifiée).

Le phénomène des CVM a par ailleurs contribué à refaçonner la physionomie du commerce international. Ainsi, sur la période 1990-2007, le développement des CVM a induit des échanges internationaux croissants. Selon l'OMC, près de la moitié des échanges mondiaux de marchandises et de services s'effectuaient en fin de période dans le cadre des CVM. À la veille de la crise, la part des importations de pièces et de composants dans les importations mondiales s'établissait à près de 30 %. Les économistes du FMI ont montré pour leur part qu'une hausse de 10 points de pourcentage de la participation aux CVM s'accompagne d'une hausse de 1 point de pourcentage de la croissance des importations. La participation des pays aux CVM a également contribué à l'augmentation de l'élasticité-revenu du commerce international.

Enfin, le développement des CVM amène à reconsidérer le rôle des politiques publiques, notamment de la politique commerciale et de la politique de change. Ainsi, l'adoption de mesures protectionnistes frappant les importations de biens intermédiaires entraîne une hausse des coûts de production et donc une perte de compétitivité-prix des entreprises situées en aval dans les CVM. En présence de CVM, les obstacles aux importations sont de fait des taxes sur les exportations. Selon une étude réalisée par la BRI (2017), la sensibilité des coûts de production aux États-Unis aux droits de douane frappant les importations en provenance de Chine et du Mexique est forte (par exemple, des droits de douane de 10 % entraîneraient une hausse de 0,86 % des coûts de production dans le secteur du matériel de transport). Pour compenser cette hausse, les salaires devraient baisser de près de 6 %.

Dans un monde dominé par les CVM, les politiques de dévaluations-dépréciations sont également défavorables aux pays qui les mettent en œuvre : elles provoquent une hausse des prix des importations, mais n'ont aucun effet sur le volume des importations. En outre, si l'augmentation du coût des intrants importés est répercutée sur l'étape de production suivante, la baisse des prix des exportations en devises, consécutive à la dévaluation/dépréciation, sera plus faible que dans le cas où les échanges ne s'effectuent pas dans le cadre des CVM, ce qui limitera l'amélioration de la compétitivité-prix externe et par suite l'augmentation du volume des exportations. Au total, il est donc peu probable qu'une dévaluation/dépréciation provoque une amélioration de la balance commerciale en valeur.

III L'épuisement des chaînes de valeur mondiales

Après s'être contractée lors de la crise de 2007-2009, la participation aux CVM a enregistré un rebond dans les années 2010, puis a décliné lors de la crise sanitaire de 2020 (cf. graphique 1). Au début des années 2020, les CVM représentaient 45 % des exportations mondiales. La contribution de plusieurs pays aux CVM a même diminué. Ainsi, la part des pièces et des composants importés dans les exportations de la Chine a diminué pour s'établir aujourd'hui à environ 35 %. La crise aurait agi comme un révélateur des limites et des risques du développement des CVM.

Le phénomène de segmentation des CVM tend à s'estomper au cours du temps au fur et à mesure que les incitations (différences de coûts salariaux, différences de qualification, etc.) à la participation de nouveaux pays aux CVM existantes disparaissent, conformément à l'évolution des avantages comparatifs. Sous l'effet de la hausse des coûts de production dans les pays émergents, en particulier en Chine, un mouvement de déssegmentation des CVM a même commencé à se manifester : la production industrielle tend à se concentrer dans un plus petit nombre de localisations (Viêt Nam, Turquie, Europe centrale, Mexique) où les coûts de production sont (encore) relativement faibles.

En outre, la crise de 2007-2009 a montré que la transmission internationale des chocs de demande est favorisée par l'existence des CVM. Ainsi, à l'époque, la baisse des achats de voitures par les ménages américains a affecté non seulement l'industrie automobile américaine, mais également les fournisseurs étrangers de pièces détachées.

Par ailleurs, la participation aux CVM accroît la vulnérabilité aux fluctuations de l'offre lors de catastrophes naturelles et de crises sanitaires. Ainsi, lors du séisme dévastateur qui a touché le Japon en 2011, l'arrêt de toute activité économique dans la zone dévastée a provoqué dans plusieurs secteurs (automobile et électronique principalement) des ruptures d'approvisionnement qui ont également provoqué des perturbations majeures dans les chaînes de

valeur mondiales, via des ruptures d'approvisionnement dans de nombreux secteurs (automobile, électronique, textile). En 2021, lors de la pandémie de Covid-19, la pénurie de semi-conducteurs aurait coûté à l'industrie automobile 210 milliards de dollars, avec 7,7 millions de véhicules qui n'ont pas pu être produits. La crise sanitaire a notamment mis en évidence la dépendance excessive de certaines industries aux importations chinoises, notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'équipement médical et de la pharmacie.

Enfin, le durcissement des législations en termes d'obligation de contenu local pèse également sur la croissance des CVM (les producteurs étrangers installés dans le pays domestique sont obligés de remplacer des intrants étrangers par des intrants produits sur place).

La tendance est aujourd'hui au raccourcissement et à la régionalisation des chaînes de valeur.

À RETENIR

Après s'être fortement développées sur la période 1990-2007, les chaînes de valeur mondiales (CVM) ont été affectées par des événements tels que la Grande Crise Financière de 2007-2009, la pandémie mondiale de 2020-2022 ou encore la guerre en Ukraine de 2022. La crise sanitaire a notamment mis en évidence la dépendance excessive de certaines industries aux importations chinoises, notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'équipement médical et de la pharmacie. Les CVM sont aujourd'hui en pleine mutation, avec une tendance au raccourcissement et à la régionalisation.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ BRI, 87^e Rapport annuel, 2017.
- ➔ Aymeric Lachaux «Quels facteurs de reconfiguration des chaînes de valeur mondiales?», *Trésor-Eco*, n° 329, juillet 2023.
- ➔ OCDE, *Économies interconnectées: comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*, Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 2013.
- ➔ OMC, «Développement des chaînes de valeur mondiales», Rapport sur le commerce mondial 2014, 2015.
- ➔ Jean Sébastien, Ariell Reshef et Gianluca Santoni, «Les chaînes de valeur mondiales à l'épreuve de la crise sanitaire» in.
- ➔ *L'économie mondiale 2021*, Repères, Éditions La Découverte, 2020.
- ➔ WTO, *Global Value Chain Development Report*, derniers numéros.

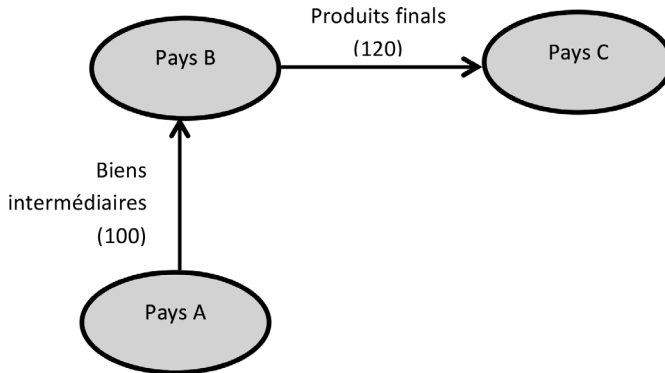
1. Le tableau suivant représente le processus de construction de l'iPhone 3G (année 2009). Le prix de l'iPhone est de 599 dollars.

Composants en provenance :

- des États-Unis 10,8 dollars
- d'Allemagne 30,2 dollars
- du Japon 60,6 dollars
- de Corée du Sud 23 dollars
- du reste du monde : 48 dollars
- **Coût de l'assemblage en Chine** : 6,5 dollars

On tire de ce tableau que

- a. la valeur des composants en provenance de Corée du Sud représente 5 % du prix de l'iPhone.
 - b. le coût total des intrants (avant assemblage) importés par la Chine s'élève à 172,6 dollars.
 - c. les intrants importés en provenance d'Allemagne représentent 25 % de la valeur totale des intrants importés.
 - d. les États-Unis sont les principaux fournisseurs d'intrants en valeur.
2. Le graphique suivant réalise les échanges réalisés par trois pays :



On tire de ce graphique que :

- a. la valeur totale du commerce brut réalisé par les trois pays s'élève à 230.
 - b. en valeur ajoutée, le déficit commercial de C avec A s'élève à 120.
 - c. en valeur ajoutée, les exportations entre les trois pays s'élèvent à 120.
 - d. en valeur ajoutée, les échanges entre le pays A et le pays C sont équilibrés.
3. Dans un monde dominé par les chaînes de valeur mondiales :
- a. les échanges internationaux ne dépendent pas des avantages comparatifs.
 - b. la mesure traditionnelle du commerce tend à surestimer la valeur des échanges internationaux.

- c. les dévaluations/dépréciations sont plus efficaces.
 - d. les droits de douane sur les importations sont de fait des taxes sur les exportations.
4. Parmi les éléments suivants quel est celui qui permet d'expliquer l'épuisement des Chaînes de Valeur Mondiales sur la période récente ?
- a. La baisse des droits de douane.
 - b. La signature d'accords commerciaux régionaux.
 - c. L'augmentation des coûts salariaux dans les pays émergents et en développement.
 - d. L'augmentation de la part des services dans le commerce mondial.

CORRIGÉ

1.b, 2.c, 3.b et d, 4.c

Les changes fixes

DÉFINITION ET GÉNÉRALITÉS

Dans un régime de change fixe, une parité de référence (parité officielle) entre la monnaie du pays considéré et une devise ou un panier de devises est définie. Dans certains cas (régimes de changes fixes ajustables), les taux de change peuvent fluctuer à l'intérieur d'une marge de fluctuation autour de la parité officielle. Le système de Bretton-Woods et le SME avant 1993 étaient des régimes de change quasi-fixes. Sous un régime de change fixe, la Banque centrale s'engage à intervenir sur le marché des changes (en achetant ou en vendant la monnaie nationale contre devises) pour maintenir le taux de change à sa parité (cas des régimes de changes fixes stricts) ou à l'intérieur d'une marge de fluctuations donnée (cas des régimes de changes fixes ajustables). Selon le FMI, les régimes de changes fixes stricts représentaient, sur la période 2017-2022, moins de 13 % de l'ensemble des régimes de change, contre 18,5 % au cours des années 80 (tableau 1). Toujours selon le FMI, la part des régimes de change fixes ajustables a fortement diminué depuis les années 80 (-15,4 points).

Tableau 1 : Classification des régimes de change (%)

	1980-1989	1990-1999	2000-2010	2011-2016	2017-2022	2023
Régimes de change fixes	54,5	36,4	41	36,4	34,8	34,0
• stricts	18,5	19,6	14,5	13,0	12,7	13,4
• ajustables	36,0	16,8	26,5	23,4	22,1	20,6
Régimes intermédiaires	39,2	40,1	35	47,6	49	49,9
Flottement pur	6,3	23,5	24	16	16,2	16,0

Source: Tableau auteur d'après Ghosh *et al.* (2011)
et « Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange restrictions 2023 », FMI, 2024

I

La diversité des régimes de changes fixes (tableau 2)

On peut faire la distinction entre les régimes de changes fixes stricts et les régimes de changes fixes ajustables (il est à noter que dans certaines